



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Organe cantonal de conduite OCC
Kantonales Führungsorgan KFO

Protection de la population
Bevölkerungsschutz

Rte des Arsenaux 16, Case postale 185, 1705 Fribourg
T +41 26 305 30 30, F +41 26 305 30 04
www.fr.ch/catastrophe

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 18 novembre 2019

Communiqué de presse

Fuite d'hydrocarbures à Givisiez : état de la situation

L'Organe cantonal de conduite (OCC) a été mis sur pied afin de gérer les conséquences de l'importante fuite d'hydrocarbures qui a eu lieu le 13 novembre sur le site TPF à Givisiez, considérée comme événement majeur. Ce dispositif permet une coordination optimale des services de l'Etat et des communes riveraines, avec un appui intercantonal. Des moyens importants ont été mis en œuvre pour contenir les hydrocarbures et dépolluer les zones impactées. Il n'y a pas de danger pour la population. Les impacts sur la faune et la flore sont en l'état limités, l'évaluation des conséquences à long terme est en cours. Le Ministère public a ouvert une procédure pénale.

Le 13 novembre 2019, plus de 45'000 litres de diesel se sont écoulés dans les canalisations du site TPF à Givisiez. Une quantité indéterminée du produit s'est déversée essentiellement dans le bassin de rétention de Givisiez, les ruisseaux du Tiguellet et de La Sonnaz. Une collaboration élargie et plus étroite entre les différents acteurs est nécessaire pour contenir les hydrocarbures et dépolluer les zones impactées. L'Organe cantonal de conduite, en collaboration avec la Préfecture de la Sarine, coordonne les opérations.

Dispositif en place

Un poste de commandement et engagement (PCE) dirigé par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) coordonne les engagements des Sapeurs-pompiers, de la Protection civile, des experts des Services de l'environnement, des forêts et de la nature et de la Police cantonale. Le PCE travaille aussi en étroite collaboration avec les TPF et les communes riveraines.

A noter que pour le traitement de l'eau, des appuis logistiques ont été mis à disposition par les cantons de Berne, Thurgovie, Argovie et Zurich. Les Sapeurs-pompiers du Centre logistique de l'armée à Grolley ont été sollicités.

Mesures adoptées

Dès la survenance de l'événement, les moyens mis en œuvre ont permis de contenir la pollution et d'empêcher sa propagation. Les mesures de dépollution ont immédiatement suivi : des installations de traitement (séparateurs) fonctionnent encore et ont permis de sortir env. 25'000 litres de diesel. A Givisiez, la sortie du bassin de rétention a été fermée, les hydrocarbures sont aspirés, et des pompes installées aux entrées principales. A Belfaux, des barrages flottants sont installés.

En l'état, le large dispositif mis en place a permis de contenir la pollution et d'empêcher sa propagation dans les eaux potables ainsi que du lac de Schiffenen.

Implications sur la santé humaine

Il n'y a aucun risque pour la population. Les réseaux d'eau communaux de la zone Belfaux, La Sonnaz et Pensier ne sont pas impactés. Aucune source ou nappe publiques n'est en aval de la pollution, il n'y a donc aucun risque de contamination.

Implications sur la faune et la nature

Les impacts directs sur la faune sont limités : cinq canards et un poisson ont péri. Durant les opérations, plusieurs centaines de poissons ont été extraits et remis en eau claire en aval du secteur touché. L'analyse de l'impact à long terme sur les fonds et les berges est en cours. La renaturation du ruisseau du Tiguellet prendra plusieurs mois. Grâce aux barrages flottants, le ruisseau de La Sonnaz a été très peu touché, le lac de Schiffenen est préservé.

Responsabilités

Le Ministère public a ouvert une procédure pénale.

Contact en cas de questions / information

Les citoyens, habitant la zone susmentionnée, peuvent transmettre toute information ou demande à leur administration communale ou à la Police cantonale fribourgeoise au numéro 026 304 17 17.

Contact

—

Christophe Bifrare, chef OCC désigné, T + 41 26 305 38 87

Didier Carrard, sous-directeur de l'ECAB, T + 41 26 305 92 40